

N° 27/22 /CP/MINESEC/CABOF 30 MARS 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suite à l'incident survenu le lundi 28 mars 2022 au Lycée de Nkol-Eton au cours duquel une surveillante a été agressée par une élève de Terminale A4 Allemand, le Ministre des Enseignements Secondaires a effectué une descente sur les lieux le mardi 29 mars 2022.

Au sortir de la séance de travail avec les responsables de l'établissement, le Ministre des Enseignements Secondaires porte à la connaissance de la communauté éducative qu'en réaction au malheureux incident, une session extraordinaire du conseil de discipline a été convoquée par le Chef d'établissement ce même lundi 28 mars 2022. Au terme dudit conseil, l'élève ayant agressé la surveillante a été définitivement exclue.

Le Ministre saisit cette occasion pour féliciter le Chef d'établissement et la surveillante pour leur professionnalisme et la dextérité dont elles ont fait preuve dans la gestion dudit incident.

Par ailleurs, le Ministre rappelle aux parents que tout élève qui agresse un enseignant s'expose à une exclusion définitive de son établissement conformément à la réglementation en vigueur. Elle précise que les élèves ne sont pas autorisés à apporter leur téléphone portable dans l'enceinte de l'établissement scolaire.

Le Ministre des Enseignements Secondaires



30 MARS 2022

Nalova Lyonga, Ph.D